



Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en sciences de la vie et de la terre, session 2024, dans les académies de BORDEAUX, MONTPELLIER et TOULOUSE.

**LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE
RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER
CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2024 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de BORDEAUX, MONTPELLIER et TOULOUSE, au titre de l'année 2024 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en sciences de la vie et de la terre, au titre de l'année 2024, dans les académies de BORDEAUX, MONTPELLIER et TOULOUSE :

Monsieur VINCENT Jérôme, inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional de classe normale, président, Rectorat de l'académie de Montpellier, Montpellier.

Madame ANDRIEU Sandrine, technicienne de recherche et de formation de classe supérieure, vice-présidente, Lycée Docteur Lacroix, Narbonne.

Monsieur GAUBIAC Fabrice, professeur agrégé de classe normale, expert, Institut universitaire de technologie de Montpellier, Montpellier.

Madame LACHAMBRE Valérie, professeure agrégée hors classe, Lycée Bernard Palissy, Agen.

Monsieur POUPIN Eric, adjoint technique de recherche et de formation principal de 1ère classe, Lycée Ferdinand Foch, Rodez.

Monsieur ROUSSEL Matthieu, professeur certifié et assimilé de classe normale, Lycée Aristide Maillol, Perpignan.

Madame FAUCHE Céline, technicienne de recherche et de formation de classe normale, suppléante, Lycée Antoine Bourdelle, Montauban.

Monsieur HIQUET Pierre-Yves, professeur agrégé hors classe, suppléant, Lycée Jacques Monod, Lescar.

Madame MODET Violette, adjointe technique de recherche et de formation principale de 2ème classe, suppléante, Lycée Docteur Lacroix, Narbonne.

Fait à Montpellier, le 17 MAI 2024

Pour la rectrice et par délégation
La secrétaire générale d'académie

Isabelle CHAZAL